

VOTRE PORTAIL F@MILLE SE MODERNISE

Pour faciliter votre relation avec les services municipaux, vous faire gagner du temps et vous proposer des services plus performants, votre Portail Famille évolue...

MODE D'EMPLOI

Réservez les activités de vos enfants, la restauration scolaire, payez vos factures, mettez à jour vos coordonnées, en un clic...

ÉTAPE 1 : CRÉER UN COMPTE SUR LE PORTAIL FAMILLE

Comment vous connecter au Portail famille ?

À partir du site internet de la ville www.combs-la-ville.fr sur la page d'accueil



(STE CUICEL DE COMBISANCIE) Werken State Werken Stat	VOTRE PORTAIL FAMILLE	
	Actualités Actualités 2017 Bienvenue sur votre portail famille 2027 Toujours plus proche de vous, la Ville vous permet d'accomplir de multiples démarches via son portail famille	Connectez-vous • Nom d'utilisateur : • Mot de passe : Seranneler de moi
And the second s	2011 Palement facture 24 Afin de régler vos factures en cours ou à venir, vous devez, pour le moment, vous rendre sur : • le site de télépalement	Se connecter
PORTATI FOMTLIE		Vous souhaitez bénéficier des services personnalisés de votre collectivité, <u>cliquez ici.</u> Documents utiles Retrouvez les documents et formulaires relatifs au
		Retrouvez les occuments et formulaites relatits au fonctionnement du portail famille Enfance / Écucation
		Calculez votre quctient familial, estimez vos tarifs

Pour créer un compte

1. Inscrivez-vous !

Il suffit de vous connecter sur le site de la commune combs-la-ville.fr dans l'onglet *Portail Famille*, choisissez la partie *Inscrivez-vous* afin de remplir le formulaire. Une fois enregistrée, votre demande sera traitée sous 48h.

Pour toutes questions, contactez le service Enfance au 01 64 13 16 81

2. Recevez votre mail de confirmation

Jovenue sur le portail

Test Test, votre espace personnel a été créé.

Pour utiliser l'intégralité des services du portail, vous devez activer votre compte en cliquant sur le lien présent dans l'e-mail que nous vous avons envoyé. Attention, le lien ne sera valide que pendant 48 heures.

Retour à la page d'accueil

Ce mail est à valider sous 48h.

3. Accèdez aux rubriques de votre espace en lique



ÉTAPE 2 : INSCRIPTION PRÉALABLE AU SERVICE ENFANCE

Les documents à transmettre

Une fois votre compte créé, il vous faut :

- remplir, signer et renvoyer la fiche d'inscription aux activités (ci-contre) que le service Enfance vous fait parvenir en juin de chaque année. Cette inscription est annuelle.
- La fiche accompagnée des justificatifs demandés peut être envoyée :
- par l'intermédiaire du Portail Famille : il suffit de vous rendre sur l'onglet Messagerie, de choisir le lien Communiquer avec un service de la Mairie. Vous arrivez sur la page d'envoi de message où vous devez choisir dans le menu déroulant le service Enfance et le thème Inscription avant d'envoyer les documents signés et scannés en pièce jointe.
- par courrier au service Enfance, place de l'Hôtel de Ville, 77380 Combs-la-Ville
- dans la boîte aux lettres du service Enfance ou en vous déplaçant directement au service Enfance.



Une fois votre inscription préalable effectuée et validée, vous recevez un mail de confirmation. Vous pouvez maintenant réserver les activités de vos enfants librement sur le Portail Famille.

La pré-inscription personnalisée

Pour choisir le type d'activité(s) que vos enfants sont susceptibles d'utiliser durant l'année scolaire, allez sur l'icône *Inscription* et cliquez sur le lien *Pré-inscrire*...



Vous choisissez un enfant et l'affectez à une/des activité(s). L'opération est à renouveler pour chaque enfant distinctement. Vous pouvez affecter votre enfant :

- à la restauration scolaire
- aux accueils pré et post scolaires
- à l'accueil de loisirs du mercredi (journée ou demi-journée)
- à l'étude surveillée (enfant du CE2 au CM2)
- à l'étude dirigée (enfant de CP)

Vous recevez un mail de confirmation, une fois la demande de pré-inscription validée.

Tous les enfants			Bes
Demande d'inscription			
Pour effectuer une nouvelle inscript	on, choisissez le type d'activité p	uis la personne.	
* Activité : Activités V * Personn	e : Juliette - Inscrire		
Activités Seules les activités en cours ou	futures, correspondant à la trancf	ne d'âge de votre enfant, sor	t affichées dans le f
Saisie d'une demande d'inscript	on		
Saisie d'une demande d'inscript	on és d'un astérisque (*).		
Saisie d'une demande d'inscript Les champs obligatoires sont précéd Type d'Activité	on és d'un astérisque (*). : ENFANCE - PERISCOLAIRE 🔫		
Saisie d'une demande d'inscript Les champs obligatoires sont précéd Type d'Activité * Activité	on és d'un astérisque (*). ENFANCE - PERISCOLAIRE -	07/2018	
Salsie d'une demande d'inscript Les champs obligatoires sont précéd Type d'Activité • Activité Date d'entrée souhaitée	on és d'un astérisque (*). ENFANCE - PERISCOLAIRE Accueil matin du 04/09/2017 au 08/ 14	107/2018 <u>-</u> Ké	
Salsie d'une demande d'inscript Les champs obligatoires sont précéd Type d'Activité Date d'entrée souhaitée Montant	on és d'un astérisque (*). ENFANCE - PERISCOLAIRE Accueil matin du 04/08/2017 au 06/ (4 y/ Septembre y/ 2017 - Non modifiable pour cette activ	107/2018 - Ité	

ÉTAPE 3 : RÉSERVATION DES ACTIVITÉS SUR LE PLANNING

A > RESTAURATION SCOLAIRE & ACCUEILS DE LOISIRS

Une fois les documents transmis et les pré-inscriptions validées, vous pouvez réserver les activités de vos enfants sur le planning dédié. Vous visualisez aussi les activités déjà reservées au mois, à la quinzaine ou à la semaine. Vous connaissez instantanément le coût des prestations réservées que vous pouvez modifier*.





*Modifier une réservation :

Si vous souhaitez faire une modification, celle-ci doit intervenir au plus tard le jeudi (23h) précédent la semaine concernée (ou le jeudi à 12h15 précédent de 2 semaines la date concernée si vous utilisez l'inscription papier). Si le délai n'est pas respecté, la prestation sera facturée.



Absence/Présence de l'enfant pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs

En cas d'absence non justifiée de l'enfant, la prestation réservée sera facturée.

Certaines absences exceptionnelles (maladie de l'enfant, événement familial grave), ne seront pas facturées si un justificatif est présenté au service Enfance dans **les 7 jours suivant** la date de la prestation.

Depuis septembre 2018, les familles bénéficient aussi de **3 jours** de non facturation par an en cas d'absence sans justificatif à condition d'en faire la demande via le portail famille ou par courrier.

Les justificatifs d'absence peuvent être envoyés :

- par le biais du Portail Famille dans la partie messagerie en cliquant sur Communiquer avec un service de la mairie en choisissant le thème Absence dans le menu déroulant et en mettant vos justificatifs en pièce jointe.
- par courrier au service Enfance, place de l'Hôtel de Ville, 77380 Combs-la-Ville
- en les déposant dans la boîte aux lettres du service Enfance ou directement dans le service.



Si votre enfant est présent alors qu'il n'est pas inscrit (ou inscrit hors délai), il sera accueilli mais le tarif sera majoré de 25%.

B > VACANCES SCOLAIRES

Inscriptions aux accueils de loisirs durant les vacances scolaires :

- Vous devez inscrire votre (vos) enfant(s)
 1 mois avant le 1^{er} jour des vacances.
- Les enfants sont inscrits automatiquement dans l'accueil de loisirs dont dépend leur école.
- Il suffit de vous connecter au *Portail famille*, d'aller dans la rubrique *Planning*, cocher les jours et les repas. Le paiement se fait directement en ligne, une facture est générée, un mail de confirmation vous est envoyé.
- Pour ceux qui ne souhaitent pas régler en ligne ou qui n'ont pas créé de compte Famille, il faudra remplir un formulaire papier





et le faire parvenir au service Enfance.

 La facture transmise soit par courrier, soit par le portail, devra être réglée impérativement 1 mois avant le premier jour des vacances).

Attention : il n'y a pas de remboursement si votre enfant est réaffecté sur un autre accueil en raison de la fermeture de celui qu'il fréquente habituellement.

Inscription de « dernière minute »

Elle est possible 48h à l'avance sous réserve de places disponibles et avec une majoration de la facture de 25%. Prendre impérativement contact avec le service Enfance.

Animations de quartier de l'Orée du Bois et Sommeville L'inscription initiale se fait soit au service Enfance, soit directement sur les structures qui sont ouvertes uniquement pendant les vacances scolaires. Le paiement se fait sur place,

ÉTAPE 4 : PAIEMENT EN LIGNE

Plus besoin de vous déplacer, vous pouvez gérer et payer vos factures en ligne.

Gestion des factures

Il suffit d'aller sur l'icône *Facturation* pour consulter l'historique de votre compte et payer vos factures. Au préalable, au moment des réservations sur le planning (étape 3), vous visualisez le coût des activités choisies.



Combs La-ville	Combs-la-ville hótel de ville MBS-LA-VILLE Cedex .13.16.00	DIRECTON FINANCES, MARCHE PUBLIC ET CONTROLE DE GESTION Permanences public : di Lutali au samedi de 8145.4 11145 Permanences Méthoniques : kundi et joudi de 13530 à 17515		
Facture N* TS 17096679 Date : 12-05-2017 Période du 01/09/2017 au	MN 12.	ME ou M Julie TEST AVENUE DE LA REPUBLIQ	UE	
Enfant	773	380 COMBS LA VILLE	Quantité	Mantant
TEST Jules	2017/2018 RESTAURATION SCO	LAIRE 3.55	1.00	3.5
> TALON A JOINDRE of Facture NTS 17096679 Periode du 01/09/2017 a	DATE LIMITE D AU PLUS TARD LE 20 bigatoirement à votre règlement du 12-05-2017 Mont 300922017	DE PAIEMENT D DE CHAQUE MOIS tant total de la facture		3.55 €

Paiement des factures

Vous pouvez payer vos factures :

- en ligne via le *Portail Famille* en vous rendant sur le lien *Payer mes factures*.
- au guichet en vous déplaçant au service Régie de la mairie le matin de 8h45 à 11h45.

Farification

La tarification se fait au quotient familial et est révisée annuellement. *Cf. règlement intérieur.*

Dématérialiser vos factures

Vous souhaitez recevoir vos factures par mail et non plus par courrier, il suffit de vous rendre dans *Mon dossier*, cliquer sur *Mes coordonnées*, puis sur *Modifier*, cocher la case et renseigner l'adresse courriel.

Attention : une fois choisi, le mode d'envoi sera définitif

Une erreur sur votre facture ?

Si vous constatez une erreur sur votre facture, vous pouvez contacter le service Enfance via le *Portail Famille* grâce à la messagerie en choisissant *Facturation*. Après vérification la mairie procédera à la régularisation de votre facture.



ÉTAPE 5 : NOUS CONTACTER

Par le biais du *Portail Famille* en vous rendant dans l'espace *Messagerie*, sélectionnez le service à contacter et l'objet du message.



avec accès à internet. Il suffit d'être inscrit à la médiathèque.

 obtenir sur simple demande le formulaire de réservation papier auprès du service Enfance.

Vous faciliter la vie

Si vous avez des difficultés pour créer votre compte famille, une **borne est à votre disposition** en mairie, les agents d'accueil et/ou du service Enfance (01 64 13 16 81) pourront vous y aider.

Et si vous n'avez pas internet ?

Vous pouvez :

 vous rendre à l'espace multimédia de la médiathèque (mercredi 10h-12h et 14h-18h, vendredi 14h-19h, samedi 14h-17h30) où vous trouverez des postes Le règlement intérieur est disponible sur le Portail Famille Vous ne disposez pas de scanner pour envoyer vos justificatifs ou autres documents? Il suffit d'utiliser votre smartphone pour prendre vos documents en photo et nous les envoyer !

